

# le Guide Eco-citoyen

LE VRAI CONSEIL



# VOTRE SPÉCIALISTE IMAGE - SON - MULTIMÉDIA SMARTPHONE ÉLECTROMÉNAGER CHAUFFAGE & CLIM



ZI de Saint Nizier  
71110 Marcigny  
Tél. 03 85 25 03 67

[magasins.pulsat.fr](http://magasins.pulsat.fr)

## Son Rob&vent Lumière



Spécialiste du mariage et autres soirées privées  
Sonorisation, Eclairage et Vidéoprojection  
Créateur d'ambiance - DJ généraliste  
Location borne à selfie

Prestation sur mesure, dans le respect de vos  
exigences.

[www.robevent.fr](http://www.robevent.fr)  
Contact: 06.30.53.78.63  
[robin.gaetan@gmail.com](mailto:robin.gaetan@gmail.com)



### INVEST' DIFFUSION

Aline GRASSMANN  
Conseillère Financière  
Créatrice de valeur ajoutée

[alinegrassmannrobin@gmail.com](mailto:alinegrassmannrobin@gmail.com)

☎ 07.61.82.21.79

## SAS BAUDOT ET FILS

Menuiserie Artisanale

Fabrique de Métales - Menuiserie Mixte, Bois, Alu, PVC  
Escaliers - Cuisines - Parquets - Volets



Tel : 0385254418  
Le Champêtre 71110 Baugy



Mail : [baudot-et-fils@orange.fr](mailto:baudot-et-fils@orange.fr)  
Web : [www.menuiserie-baudot.fr](http://www.menuiserie-baudot.fr)



## FRANCK LACROIX

RÉCUPÉRATION  
FERRAILLE et MÉTAUX  
LOCATION  
DE BENNES

Le Vernay - 71110 Saint-Martin-du-Lac  
Tél. 06 72 58 55 44 - 03 85 25 43 10  
[franck.lacroix71@orange.fr](mailto:franck.lacroix71@orange.fr)

# Sommaire

P-5 .....	Mot du président
P-7 .....	La Communauté de Communes
P-8 .....	C'est le moment de rénover votre habitation
P-10 .....	Initiatives éco-citoyennes sur le territoire
P-14 .....	Attention à l'ambrosie
P-16 .....	La déchèterie
P-17 .....	Les points d'apport volontaire
P-18 .....	Les ordures ménagères
P-20 .....	Le compostage
P-22 .....	Les animations autour de l'environnement
P-24 .....	Les producteurs locaux
P-25 .....	Questionnaire mobilité



Support imprimé en France avec des encres végétales, sur papier certifié PEFC (qui provient de forêts gérées durablement) dans une imprimerie labellisée « Imprim'Vert ». Notre imprimeur est engagé à tendre vers un bilan carbone le plus neutre possible.

## Camping Caravaning La Motte aux Merles

PICARD Pascale  
Chemin de la Motte aux Merles  
71110 ARTAIX  
☎ 03 85 25 37 67  
@ : campingpicard@yahoo.fr



**BALLOT DENIS**  
artisan carreleur

Carrelages - faïences  
Pierres - Terre-cuites

40, rue des abergeries, 71110, Marcigny  
tel: 03 85 25 30 91 / port: 06 79 65 64 69  
d.ballot@orange.fr



DOUCES FOLIES

MAROQUINERIE - BIJOUX FANTASIES / ACCESSOIRES  
BOUGIES DE CHARROUX

Mondial Relay 10, rue Chevalière - 71110 MARCIGNY  
03 85 84 79 23

*Céline Rieu*

Praticienne en acupuncture  
Ventouse - Moxibution  
Lifting par acupuncture

9, place du Cours - 71110 Marcigny

Quinthescence  
22, avenue Charles Rousset - 71170 Chauvaillies  
06 27 76 77 62

LE PETIT MARCIGNOT & BANETTE

Boulangerie  
et Pâtisserie  
artisanales

9 Place Des Halles  
Marcigny  
03 85 25 39 15



SARL  
**LACARELLE  
PERE ET FILS**

- Plâtrerie
- Déco
- Peinture
- Faux plafond
- Isolation
- Ravalement de façade

Depuis 1984

03 85 25 39 87 - 06 88 59 66 72 - 03 85 25 35 06  
58 bis rue de Borchamp - 71110 MARCIGNY  
sebastienlacarelle@orange.fr



*Le Vindecy*

BAR RESTAURANT EPICERIE

36, place de la Mairie  
71110 VINDECY  
Tél. 03 85 70 22 16

# Le Mot du Président

Protéger l'environnement et faire face aux changements climatiques sont devenus un enjeu majeur pour notre survie.

Chacun de nos gestes et de nos comportements ont une incidence sur la planète. En prendre conscience est primordial afin d'en limiter les conséquences sur l'environnement. Notre avenir et celui de nos enfants est en jeu. Nous devons donc intégrer dans notre mode de vie les règles relatives à la protection et à la préservation de la nature. Voilà ce qu'est être éco citoyen.

Chacun de nous peut agir par des gestes simples au quotidien. Ce guide a pour vocation de mettre en lumière les actions déjà existantes sur notre territoire et de délivrer un certain nombre d'informations et d'astuces à mettre en pratique pour protéger notre environnement et continuer à bénéficier d'un cadre de vie de qualité.

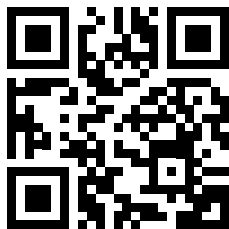
Application Marcigny Semur Infos

# Le 100% local, 100% pratique en poche 🤞

- Agenda et actualités
- Offres d'emploi
- Pharmacies de garde
- Producteurs locaux
- Commerces de proximité
- Artisans et professionnels
- Entreprises
- Notifications de ma commune



Le guide mobile gratuit  
qui vous facilite la vie



msi.insitu.app



## LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MARCIGNY

### Un établissement public

à Marcigny  
5, place du Cours

Pour vous accueillir

### Une communauté

de 12 communes  
4200 habitants

Arzy-le-Duc	Baugy	
Arbais	Baugy-le-Comte	
Cheray-le-Châtel	Chambilly	
Marcigny	Céron	
Melay	Montcaux l'Étoile	
Vézecy	Saint-Martin-du-Lac	

### Un conseil communautaire

23 conseillers communautaires

1 Président  
Denis PROST

5 Vice-Présidents  
Cathy BAILLY, Carole CHENUET, Thierry NIGAY,  
Jean-Marc POMMIER, Jean-Claude DUCARRE

www.cc-marcigny.fr

Des informations  
Par internet

### 5 GRANDS DOMAINES D'ACTIONS

AGRICULTURE ENVIRONNEMENT	DÉCHETTERIE
COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES	POINTS D'APPORT VOLONTAIRE
SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT	PROMOTION DES PRODUCTIONS AGRICOLES
PETITE ENFANCE - JEUNESSE VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE - COMMUNICATION	
DEVELOPPEMENT EDUCATIF	ACTIONS EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE
INFO JEUNES ET CYBER	SITE INTERNET ET RESEAUX SOCIAUX
ECONOMIE - TOURISME - CULTURE	
ZONES ARTISANALES "LE CHAMPETRE" À BAUGY ET "LES VARENNES" À MELAY	ZONE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE DE SAINT NIZIER
ATELIER PARTAGÉ À BAUGY	DEVELOPPEMENT DU TOURISME
BATIMENT - HABITAT - PATRIMOINE	
REHABILITATION DE LA GARE DE MARCIGNY	AMELIORATION DE L'HABITAT
SANTÉ - SOCIAL - SENIORS	
PORTAGE DE REPAS À DOMICILE	PROJET DE MAISON DE SANTÉ
MISSION LOCALE DU CHAROLAIS - C'MOBIL	

### SERVICE ADMINISTRATIF 03.85.25.37.08

Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h / 14h-17h  
Mercredi et vendredi : 9h-12h

contact@ccmarcigny.fr  
environnement@ccmarcigny.fr  
communication@ccmarcigny.fr  
direction@ccmarcigny.fr

# C'est le moment de rénover votre habitation

Face à la hausse des coûts de l'énergie (gaz, électricité), réduire ses factures et améliorer le confort des logements du parc privé sont devenus des enjeux essentiels pour les foyers.

A l'initiative du Syndicat Intercommunal d'Amélioration de l'Habitat de Marcigny et Semur-en-Brionnais, la Communauté de communes accorde des aides financières pour les projets de rénovation énergétique de logements et habitations, que ce soit ou par les propriétaires occupants que pour les propriétaires bailleurs. Ces aides viennent compléter celles accordées par l'ANAH et le Conseil départemental de Saône-et-Loire.

C'est le moment d'en profiter grâce à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en cours jusqu'en septembre 2024.

L'intérêt de cette OPAH réside dans l'accompagnement gratuit assuré à tous les propriétaires éligibles :

- Conseils gratuits à la définition du projet,
- Accompagnement administratif au montage du dossier
- Optimisation des aides financières et prise en charge des demandes de subventions auprès de tous les organismes.

Un opérateur, SOLIHA Jura / Saône-et-Loire, est mandaté pour assurer l'animation de l'opération. Des permanences ouvertes à tous et sans rendez-vous sont organisées chaque mois sur le territoire :

- 1<sup>er</sup> vendredi du mois en Mairie de Melay, de 9h à 12h
- 3<sup>ème</sup> lundi du mois en Mairie de Marcigny, de 9h à 12h

Il est également possible de contacter SOLIHA en dehors de ces permanences au 03 85 21 01 60 ou par mail [contact@solihacentrest.fr](mailto:contact@solihacentrest.fr)

D'autres aides peuvent aussi être mobilisées pour l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap ainsi que la résorption de l'habitat indigne ou insalubre. Tous les travaux générés contribuent aussi à soutenir le tissu local des entreprises artisanales du bâtiment. Un cercle vertueux en somme. Renseignez-vous vite !



Communauté de communes de Marcigny  
Communauté de communes de Semur-en-Brionnais

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

# OPAH

Des aides et des conseils personnalisés pour les propriétaires occupants et bailleurs

• Venez nous rencontrer lors de nos permanences •

**Marcigny**  
Mairie  
11 rue du Général-de-Gaulle  
3<sup>ème</sup> lundi du mois  
de 9h00 à 12h00

**Melay**  
Mairie  
26 rue de Briennon  
1<sup>er</sup> vendredi du mois  
de 9h00 à 12h00

**Iguerande**  
Mairie  
36 Grande Rue  
3<sup>ème</sup> lundi du mois  
de 13h30 à 16h30

**Saint-Christophe-en-Brionnais**  
Siège de la communauté de communes  
5 rue des Ebaulais  
1<sup>er</sup> vendredi du mois  
de 13h30 à 16h30

• Pour tous renseignements contactez-nous •

**SOLIHA Jura-Saône-et-Loire**  
Agence de Mâcon

94 rue de Lyon CS 20 440  
71 040 Mâcon cedex 9

Tél. 03 85 21 01 60  
Mail. [contact@solihacentrest.fr](mailto:contact@solihacentrest.fr)

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
0385 21 01 60

Communauté de communes de Marcigny  
Ancy-le-Duc / Arlais / Beaugy / Bourg-le-Comte / Cérin / Chantilly / Charvay-le-Châtel / Marcigny / Melay  
Montcaux-Fétols / Saint-Martin-du-Lac / Vireloy

Communauté de communes de Semur-en-Brionnais  
Briant / Flacey-la-Montagne / Iguerande / Ligny-en-Brionnais / Mully / Oyé  
Saint-Bonnet-de-Cray / Saint-Christophe-en-Brionnais / Saint-Dizier-en-Brionnais / Sainte-Foy  
Saint-Aubin-de-Vaux / Sarry / Semur-en-Brionnais / Varenne-Vicente



# Initiatives éco-citoyennes sur le territoire

## C'Mobil

### Louez un scooter électrique à Marcigny

Grâce à la plateforme mobilité de la Mission Locale, il est possible de louer un scooter électrique, au tarif 2€ par jour, pour une durée maximum de 3 mois. Cette location est possible dans un cadre d'emploi et de formation



### Elle est réservée à un public :

- Demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi depuis plus de 1 an
- Bénéficiaires de minimas sociaux (RSA, AAH, ASS)
- Jeunes moins de 26 ans
- Bénéficiaires de contrats aidés.

Elle est basée sur un forfait kilométrique pour les trajets aller/retour liés à l'emploi ou à la formation.

Le prix comprend la location, l'assurance et l'assistance. Il reste à charge du bénéficiaire la recharge électrique.

Pour toute demande, contacter C'Mobil au :

07.60.90.12 .59 - 03.85.85.81.38

## L'entreprise Emile Henry vous parle de ses éco-gestes



Chez Emile Henry, le développement durable est un sujet qui nous tient à cœur depuis longtemps dans notre volonté de « bien fabriquer », d'un point de vue social comme environnemental. C'est en fait un chemin, on est jamais arrivés et il y a toujours des choses à améliorer, de nouvelles initiatives à prendre, des solutions à chercher.

« Le Développement Durable chez Emile Henry recouvre un grand nombre de sujets, dont le fil rouge est la conviction profonde et l'engagement des équipes », précise Jean-Baptiste Henry, PDG d'Emile Henry. M. Henry a confié à une Equipe Développement Durable montée pour l'occasion, la responsabilité de planifier et mettre en œuvre de nombreuses initiatives à tous les niveaux de l'entreprise : recyclage, gestion de l'eau, achat d'électricité provenant de barrages hydrauliques,

amélioration de la conception des packagings, incitation au co-voiturage/à l'achat de vélos... Autant d'actions qui permettent d'aller vers des pratiques toujours plus vertueuses.

### Le Forfait Mobilité Durable en faveur des déplacements doux

Autre avancée en la matière : le forfait mobilité durable (FMD). Convaincue qu'il y a d'autres solutions permettant d'inciter à trouver des alternatives plus propres à la voiture individuelle pour venir travailler, l'entreprise prend en charge depuis 2021, à hauteur de 500€/an et par collaborateur, les frais liés à l'achat d'un vélo et de son équipement et/ou les coûts de co-voiturage pour les passagers.

Par ailleurs, trois vélos à assistance électrique (VAE) destinés aux déplacements intersites sont arrivés en janvier 2022 et quatre abris-vélos sécurisés ont aussi été implantés depuis mars à Marcigny, pour un total de 48 places.

Grâce à ces initiatives concrètes, entre 30 et 40 collaborateurs pédalent au quotidien pour venir travailler chez Emile Henry, ce qui représente environ 250 km par jour, soit 16 litres de carburant économisés chaque jour et un bilan carbone en baisse.

### Mai à vélo : pari tenu

De plus, dans le cadre d'un projet développé avec le partenaire GoodWatt, 20 collaborateurs ont eu l'opportunité de réaliser leurs trajets domicile-travail avec un vélo à assistance électrique mis gratuitement à leur disposition tout le mois de mai 2022.



Après une formation à la sécurité routière, puis une sensibilisation aux bonnes pratiques et au fonctionnement des VAE, les volontaires ont pu récupérer leur matériel avant de s'élancer sur les routes et la voie verte. Résultats : chaque participant a effectué 8 km/jour en moyenne ! Et près de 90% des salariés interrogés se sont dit convaincus de la nécessité de parcourir les kilomètres qui les séparent de leur lieu de travail à vélo.

Enfin, pour compléter et rassurer les pratiquants quotidiens de « vélo-taf », un partenariat avec un réparateur agréé basé à Marcigny, VéloMéga, a été monté, qui permet aux salariés d'avoir un vélo toujours en bon état.

### Vers des déplacements à vélos plus fréquents ?

Le saviez-vous ? En France, 70% des trajets en voiture font moins de 5 kilomètres selon l'INSEE. Pourtant, une distance aussi courte pourrait tout à fait s'envisager à vélo si les conditions étaient réunies pour permettre aux cyclistes de circuler en toute sécurité face aux autres usagers de la route. D'ailleurs, les collectivités locales l'ont bien compris et s'emparent du sujet en investissant dans les infrastructures.

D'après Vélo & Territoires, près de 1800 km d'itinéraires cyclables sécurisés ont été aménagés en 2020, soit +165 % par rapport à l'année précédente. Pour l'Equipe Développement Durable d'Emile Henry, « la prochaine étape serait de travailler main dans la main avec la Mairie de Marcigny et la Communauté de Communes, qui gère désormais la compétence mobilité, de manière à accélérer vraiment la pratique du vélo pour aller travailler sur notre territoire, en répondant notamment à des besoins d'aménagement de certains axes et de sécurisation des voies de circulation. »

Un effort commun en faveur des deux-roues contribuerait sans nul doute à l'attractivité de Marcigny et des communes environnantes sous différents aspects : économique mais aussi résidentiel et touristique grâce à un maillage bien étudié entre les pistes cyclables et les principaux lieux d'intérêts du centre-ville : restaurants, hôtels, commerces de proximité et autres...

# Initiatives éco-citoyennes sur le territoire

## Holiste

### Innovater & développer au service du Vivant



Depuis plus de 30 ans, la société Holiste est naturellement engagée pour œuvrer à la santé globale du Vivant : l'homme, l'animal et le végétal.

Un travail pluridisciplinaire et des valeurs fortes ont forgé ses motivations.

En créant une filière complète, depuis la récolte de la résine à son utilisation dans les domaines de la santé et la formulation de nouveaux produits écosourcés, Holiste participe activement à la préservation du Vivant.

C'est au travers de chacune de ses activités que l'entreprise essaie de limiter son impact sur l'environnement.

### Choix de fournisseurs français

80 % de ses fournisseurs sont en France dont une majorité à proximité des lieux d'exercice (Biscarosse/Paris/Marcigny) dans le but de limiter l'empreinte carbone et de valoriser le Made In France.

Cela permet aussi plus de flexibilité. Les entreprises locales sont réactives, en mesure de livrer rapidement et l'entreprise a plus de facilité à assurer un contrôle accru de la qualité de la marchandise.

### Produits biosourcés 100% Landais

L'entreprise est connue pour son produit phare « Le Bol d'air Jacquier » mais il faut savoir que le consommable de ce dernier, l'Orésine, est directement issu de la distillation de résine de pins des Landes.

Holiste récolte elle-même sa résine, sur arbre vivant, par le biais de son activité « BioGemme » situé à Biscarosse (40).

Dans le but de valoriser l'ensemble de la récolte, la colophane, co-produit issu de la distillation, entre quant à elle dans la composition de matériaux biosourcés, visant à remplacer les matériaux pétrosourcés.

On retrouve par exemple la colophane BioGemme dans les emballages alimentaires de type « Beewrap ».

### Réparabilité et cycle de vie des produits

Holiste s'engage à prolonger la durée de vie des produits. Elle répare ses appareils, ancienne et nouvelle génération. Elle assure d'ailleurs encore la maintenance de certains modèles achetés il y a une vingtaine d'années. Les appareils sont réparés rapidement, sans perdre en qualité.

L'entreprise prend également en compte le cycle de vie des produits et récupère le consommable du Bol d'air Jacquier, afin de proposer une alternative à l'utilisation de ce composé usagé dans les domaines de l'entretien et de la peinture (entretien des boiseries brut, nettoyage des tomettes, solvant des peintures...).

### Jardin partagé

C'est un projet inspirant qui existe depuis quelques mois sur le site de Marcigny.

Le jardin appartenant à l'entreprise est fondé sur des valeurs de solidarité, de convivialité et de partage.

Les salariés accèdent librement au jardin, pendant la pause déjeuner ou après la journée de travail, l'occasion de se détendre, d'entretenir et d'arroser si besoin.

Les salariés consomment bio et local, ils profitent des légumes de saison pour les déjeuners collectifs à l'entreprise ou pour leur consommation personnelle lorsqu'il y en a en abondance.

Les déchets organiques sont ensuite valorisés grâce au composteur et deviennent des ressources précieuses pour le potager.

Sensibiliser les salariés, les clients ou encore les partenaires aux éco-gestes est une mission importante pour Holiste. Dans sa démarche, l'entreprise souhaite apporter du sens et des solutions aux enjeux sociétaux : chaque acteur a un véritable rôle à jouer pour assurer un développement mondial durable et harmonieux.

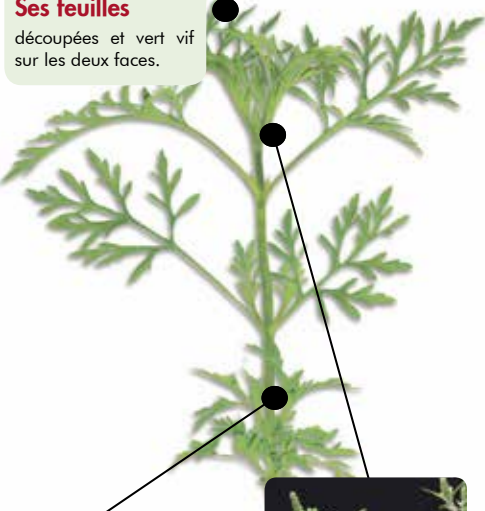




# Attention à l'ambroisie



**Ses feuilles**  
découpées et vert vif sur les deux faces.



**Sa tige**  
est couverte de poils blancs.



**Ses fleurs**  
apparaissent en juillet-août. Elles portent le pollen.

<b>TIGES</b>	Assez souple et couverte de <b>poils blancs</b>	<b>FLEUR</b>	<b>Vert-jaune</b> avant éclosion <b>Jaune</b> après éclosion
<b>FEUILLE</b>	<b>Vert clair uniforme sur les deux faces</b>	<b>ODEUR</b>	Sans odeur



L'Ambrosie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L. est une plante exotique envahissante, arrivée d'Amérique du Nord par introductions accidentelles successives, depuis la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. On la retrouve maintenant sur l'ensemble du territoire français à des degrés divers.

Son pollen, très allergisant, cause un **problème majeur de santé publique**. Les symptômes allergiques, comparables à ceux associés au « rhume des foins »



(rhinite, conjonctivite, urticaire, eczéma...) peuvent entraîner l'apparition de l'asthme ou son aggravation.

Son fort potentiel d'envahissement lui permet de se développer rapidement sur une grande variété de milieux (sols agricoles, bords de voies de communication, zones de chantier, terrains privés, etc.). En cultures, elle peut être la cause des pertes de rendement partielles voir totales lorsqu'elle envahit une parcelle.

Chaque pied d'ambrosie est capable de produire chaque année sur la période été-automne à la fois :

- des milliers de grains de pollen pouvant affecter les personnes allergiques ;
- plusieurs centaines à milliers de semences qui représentent autant de nouveaux pieds d'ambrosie pouvant se développer les années suivantes.

Ainsi, pour éviter un envahissement par les ambrosies tel que le connaissent certains territoires où la lutte devient très coûteuse, il est fortement

recommandé de mettre en œuvre, le plus précocement possible, des mesures de prévention, de détection et de lutte contre ces espèces.

## Comment la reconnaître ?

Apprenez à reconnaître l'ambrosie et surveillez vos terrains. Il faut par exemple faire attention aux environs des mangeoires pour oiseaux car les sachets de graines commercialisées pour leur alimentation contiennent parfois des graines d'ambrosie.

## Vous pensez avoir trouvé de l'ambrosie ?

Un outil simple vous permet de signaler l'ambrosie afin de faire remonter l'information de sa présence. La plateforme de signalement (signalement-ambrosie.atlasante.fr) permet à toutes personnes de signaler la zone infectée concernée par l'ambrosie. Ce dernier est reçu par un référent qui pourra mettre en place les actions adéquates.

Pour plus d'information et accéder à de la documentation sur les moyens de lutte, vous pouvez consulter le site internet de l'Observatoire des ambrosies : [www.ambrosie.info](http://www.ambrosie.info)

## COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

**1** **SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE**  
Grâce à votre smartphone ou sur le site [SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR](http://SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR)



**2** **VOTRE SIGNALLEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE**

**3** **IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE**

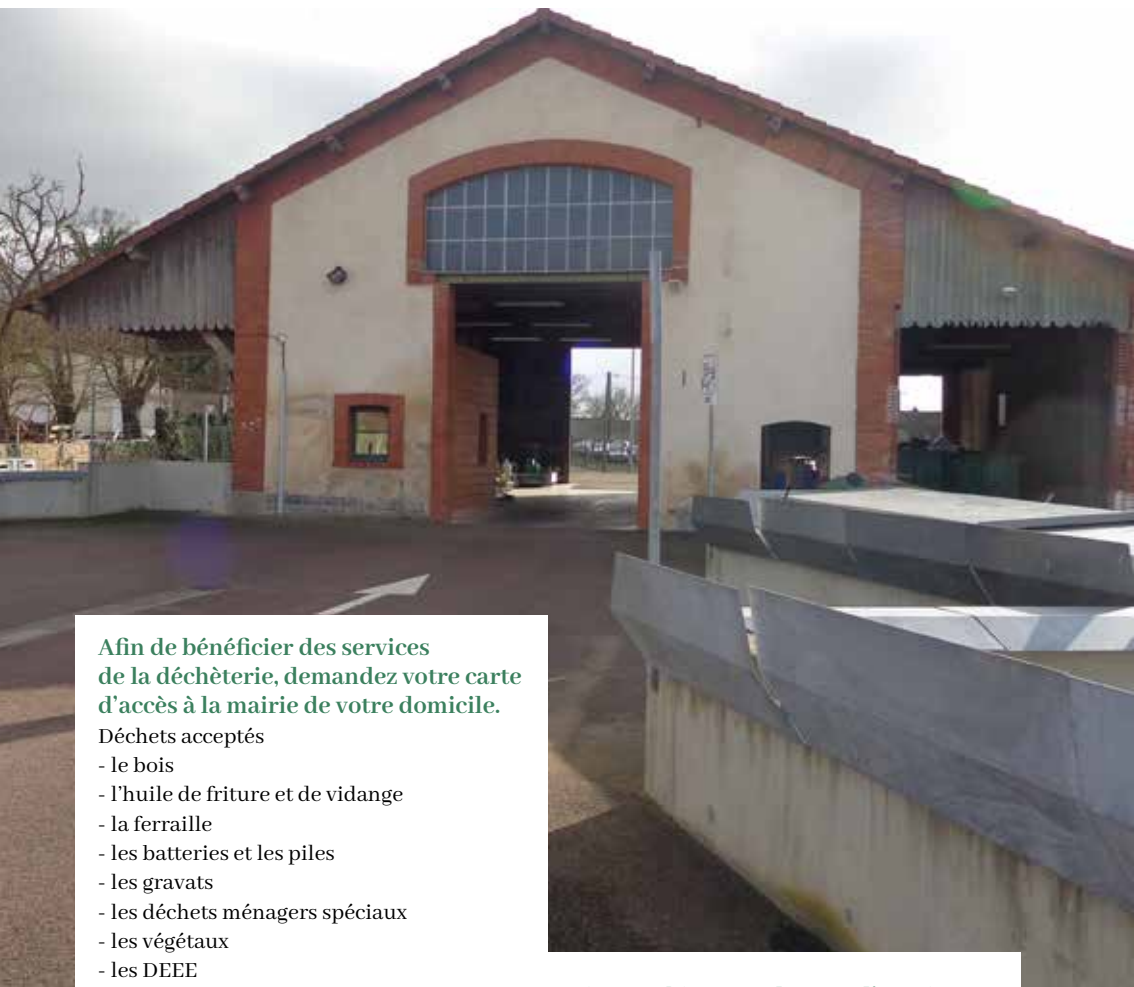


Contact : Observatoire des ambrosies : <https://fredon.fr/observatoire-des-ambrosies>  
07 68 99 93 50 ou 01 53 83 71 75

Pour s'informer : [www.ambrosie.info](http://www.ambrosie.info). FREDON France – 11 rue Lacaze, 75014 PARIS  
FREDON Bourgogne Franche-Comté : 03 81 47 79 20 ou [contact@fredonbfc.fr](mailto:contact@fredonbfc.fr)  
Siège : 21 rue J.B.Gambut – 21200 BEAUNE

Site d'Ecole-Valentin : Espace Valentin Est / 12 rue de Franche-Comté / Bât. E / 25 480 Ecole-Valentin

# La déchèterie



Afin de bénéficier des services de la déchèterie, demandez votre carte d'accès à la mairie de votre domicile.

Déchets acceptés

- le bois
- l'huile de friture et de vidange
- la ferraille
- les batteries et les piles
- les gravats
- les déchets ménagers spéciaux
- les végétaux
- les DEEE (déchets d'équipement électrique & électronique)
- les cartons
- les encombrants non recyclables
- les déchets ménagers recyclables
- le mobilier
- les textiles
- le placo-plâtre
- les cartouches d'encre
- le démantèlement de fenêtre
- les radiographies

**Lieu :** 10 bis route du Port d'Artaix  
71110 MARCIGNY  
**Contact :** 03 85 25 22 09  
**Horaires :** ouverte le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00. Elle est fermée les jours fériés.

Les ordures ménagères résiduelles, l'amiante, les pneus, les feux d'artifices et les explosifs ne sont pas acceptés à la déchèterie.

# Les points d'apport volontaire



Les points d'apport volontaire sont composés de trois colonnes : une pour le verre et 2 pour le papier et les emballages en mélange



**ATTENTION :**  
A PARTIR DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2023, TOUS LES PLASTIQUES SE RECYCLENT !!!  
Tous les emballages suivants pourront désormais être déposés dans les colonnes emballages



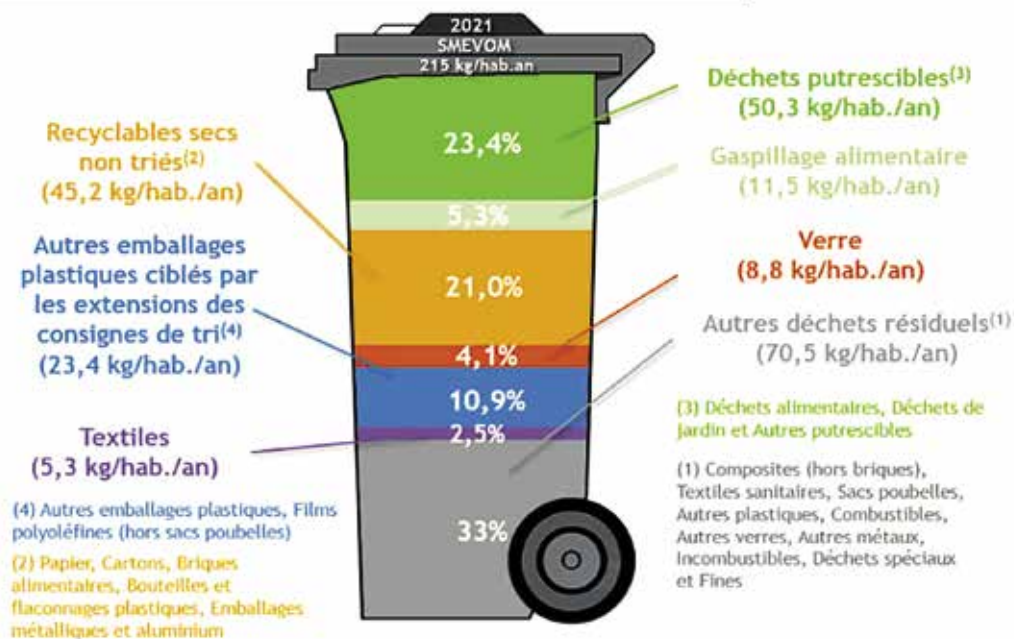
## La borne pour les textiles :

Ces bornes accueillent les vêtements, même déchirés, mais propres, les chaussures, le linge de maison, tous les accessoires (ceintures, sacs, chapeaux, ...) et aussi les peluches et les jouets en plastique. Les articles en bon état sont revendus dans des friperies ou envoyés aux associations humanitaires (45 %). Les autres sont recyclés. Ils sont soit réutilisés tel quel en chiffons d'essuyage industriel (30 %) soit effilochés pour récupérer la fibre pour l'isolation (10 %), par exemple. Ce qui n'est pas récupérable est incinéré (valorisation thermique, 15 %).

# Les ordures ménagères

Les ordures ménagères résiduelles sont les déchets restants après les collectes sélectives. Ce sont donc des déchets non recyclables et non compostables. Seuls ces déchets devraient être présentés à la collecte en porte à porte. Au final, après le tri, ils ne représentent qu'un faible volume. C'est pour maîtriser les coûts de gestion de ses déchets que la Communauté de Communes de Marcigny a opté pour une réduction de la fréquence de ramassage. Depuis février 2022, la collecte des ordures ménagères s'effectue donc tous les 15 jours suivant un calendrier défini et consultable sur le site Internet de la communauté de communes. Il est également disponible dans chaque commune.

Les premiers résultats sont plutôt encourageants avec une diminution de plus de 20% des quantités collectées. Malgré tout, il reste encore trop de déchets valorisables dans nos poubelles, comme le montre la dernière analyse du SMEVOM (syndicat de traitement des ordures ménagères) :  
Finalement, les véritables ordures ménagères ne représentent que 46,7 % de nos poubelles. Sur cette quantité, les emballages en plastique pourront être triés avec les autres emballages, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.



## Ce qu'il faut retenir :

- Les déchets putrescibles (épluchures) doivent être compostés
- Le gaspillage alimentaire peut être évité. A minima les aliments périmés peuvent être compostés
- Le verre et les recyclables secs doivent être déposés dans les colonnes de tri (PAV)
- Les textiles, même abimés, sont à déposer dans les bornes dédiées, situées aux points d'apport volontaire

## Exemple de bac réglementaire



## La conteneurisation des ordures ménagères

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés a édité la recommandation R437 pour la prévention des risques professionnels dans la collecte des déchets ménagers. Elle préconise des mesures à mettre en œuvre pour améliorer les conditions de travail des équipiers de collecte. Cela passe, entre autres, par l'obligation pour les usagers d'utiliser un conteneur roulant normalisé, conçu pour être appréhendé par les lève-conteneurs. Les sacs, cartons, caissettes, poubelles en plastique sont désormais interdits.

Toutes les ordures ménagères qui ne sont pas présentées dans un conteneur 120 L réglementé ne sont plus collectées. De même, le bac doit être présenté avec le couvercle fermé. Tout sac débordant ou déposé à côté du conteneur n'est pas collecté.

Vous pouvez acquérir un bac réglementaire, au prix de 32€, à la déchèterie.

# Le compostage



La meilleure façon de réduire le poids de ses ordures ménagères tout en produisant son propre engrais de qualité est de composter ses déchets organiques. Il est très facile de composter ses déchets de cuisine, épluchures, restes de repas et ses déchets de jardin, simplement, sur son terrain, en composteur ou en tas.

D'ailleurs, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) oblige le tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs au plus tard le 31 décembre 2023. Ceci signifie que les déchets organiques ne devront plus être mélangés et collectés avec les ordures ménagères.

D'ores et déjà, vous pouvez acquérir un composteur en bois, pour une somme de 40 €, il suffit d'en faire la demande au bureau de la Communauté de Communes, ou par mail : [environnement@ccmarcigny.fr](mailto:environnement@ccmarcigny.fr)



## Pourquoi perdre votre temps pour emmener vos végétaux à la déchèterie ???

La plupart des déchets végétaux produits sur votre propriété peut être réutilisée chez vous pour enrichir votre terrain. Vous vous éviterez non seulement bien des allers-retours à la déchèterie, mais vous économiserez aussi du temps et de l'argent, et vous ferez du bien à votre terrain. Le sol n'est pas un simple support de culture, c'est le lieu de vie de nombreux organismes et une réserve de minéraux pour nos plantes (azote, phosphore, potassium et oligoéléments). Or, ce stock de nourriture pour les végétaux n'est pas infini et doit être renouvelé régulièrement.

Plutôt que d'exporter la matière végétale, nous devons rendre au sol au moins une partie de ce qu'il nous a donné en utilisant sur place les déchets de jardin.

En déposant les végétaux à la déchèterie, vous privez votre sol de nutriments, vous obligeant à acheter des engrais pour compenser ce manque, alors que vous avez tout sous la main gratuitement...

Le compostage et le paillage sont des moyens simples d'apporter de la matière organique, des nutriments et de dynamiser la vie du sol.



Voici comment utiliser les végétaux que nous avons, bien souvent, en abondance à la maison :

**La pelouse :** laisser la tonte sur place. En se décomposant, elle enrichit votre sol et nourrit le gazon

**En paillage :** les tontes sont un matériau de choix pour protéger et nourrir les sols. Une couche de gazon peut être déposée entre les légumes dans le jardin. Cette pratique simple est d'une aide précieuse en été : moins d'arrosage, moins de désherbage...



**Les feuilles mortes :** elles sont un matériau idéal, pour protéger et nourrir vos sols pendant l'hiver.

Le paillage permet de recycler facilement les quantités importantes de feuilles. Pour limiter l'envol, il est préférable de broyer les feuilles (avec une simple tondeuse) avant de les répartir sur le sol.

Une couche de quelques centimètres peut être installée sur le jardin, au pied des arbres, dans les massifs... Les feuilles vont protéger le sol du gel et des pluies pendant l'hiver et être décomposées. La vie souterraine sera ainsi favorisée et la structure du sol améliorée. Fanes de légumes, petits branchages, plantes vivaces : ces éléments plus grossiers peuvent nécessiter un broyage. Pour cela, inutile d'investir dans un broyeur, la tondeuse à gazon est un appareil très efficace. Le broyat obtenu sera utilisé en paillage ou composté.



# Les animations autour de l'environnement

La Communauté de Communes propose tout au long de l'année des animations aux scolaires, sur les déchets et l'environnement



CP Découvertes matières

## Des animations théoriques :

### De la maternelle au CP :

- Découverte des matières
- Compostage
- Tri et recyclage
- Réalisation d'un mémo-tri



La création  
Fabrication de papier recyclé  
et Tawashi

## De la création :

- Fabrication de papier recyclé
- Confection de tawashi
- Création de divers objets à partir de bouteilles plastiques, de bouchons, de pots, ...

### Du CE1 au CM2 :

- Notion de développement durable
- Gaspillage alimentaire
- Compostage
- Produits dangereux : savoir les identifier, connaître les risques
- Les déchets et l'environnement, filières d'élimination
- Etude des filières, tri, recyclage, notion de matières premières
- Consommation responsable : suremballages, emballages recyclables...



CE1 - CE2 Tri et recyclage



Visites de sites déchèterie et Centre de Tri Digoïn



## Des visites de sites :

- La déchèterie de Marcigny, sous forme d'échappé game

## Des jeux :

- Jeux de l'oie géant

## Clin d'œil : • Nettoyage de la Loire en canoë



Malheureusement, la pluie s'est invitée elle aussi et ne les a pas quittés pendant toute la matinée. Il en aurait fallu bien plus pour les démotiver. Le groupe a longé les berges et a fait des haltes sur les différentes îles de la Loire à la recherche du moindre déchet.



Une petite troupe composée d'élèves de 4<sup>ème</sup> de la Maison Familiale d'Anzy-le-Duc, de leur professeur, Mr Louveton, de Marie-Line et d'Aurélié de la Comcom de Marcigny ont décidé d'organiser une journée de nettoyage de la nature suite à une intervention de sensibilisation, au mois de novembre, lors de la semaine européenne de réduction des déchets.



Le bilan de cette collecte réalisée entre le port d'Artaix et Chambilly, soit seulement 3 km, est de 57.3 kg de déchets en tout genre : une roue complète, de la ferraille, des bouteilles en plastique, ... Ces déchets ont été rapportés en déchèterie pour être triés. Cela valait bien le coup de se mouiller...

Tous se sont retrouvés, le 8 juin 2022, chez Arganoë à Baugy pour récupérer les canoës pour mener à bien la mission qu'elle s'était fixée, entre le port d'Artaix et Baugy.



# Les producteurs locaux

**La ferme du Lac :**  
viande bovine, terrines  
Contacts 06 27 95 04 08  
fermedulac71@gmail.com  
Coordonnées  
Gaec des Allées  
Le lac  
71110 ANZY-LE-DUC



**La ferme des Hérons :**  
volailles, œufs  
Contact 06 01 71 35 64  
lafermedeshérons@gmail.com  
Coordonnées  
JACQUY Christophe  
5267 Route de Melay  
71 110 ARTAIX

**Les Jardins de Saphir :**  
spécialités culinaires à  
base de légumes  
Contact 06 79 51 66 46  
06 30 98 32 58  
lesjardinsdesaphir@gmail.com  
www.lesjardinsdesaphir.com  
Coordonnées  
PIGEAT Antoine  
Les Ménards  
71 110 ARTAIX



**PONTET Pierre :** volailles  
Contacts 03 25 25 44 84  
06 79 71 42 37  
Pontet.pierre@wanadoo.fr  
Coordonnées :  
Les Plains - 7111 BAUGY

**AUGER Florent :**  
viande bovine, terrines  
Contacts 06 30 53 11 89  
augerflorent@orange.fr  
Coordonnées  
Auger Florent  
La Ranche  
71 340 CHENAY-LE-CHATEL



**La Barouette : légumes bio**  
Contact 06 80 35 90 97  
garion@hotmail.fr  
Coordonnées :  
BILLARD Pascal  
Les Faviers  
71 340 CHENAY-LE-CHATEL

**LUMINET Sylvie :**  
bière, liqueur  
Contact :  
06 38 01 42 56  
Sylvie\_hey@yahoo.fr  
Coordonnées  
Sylvie et Julien Luminet  
Les Mathey  
71 340 CHENAY-LE-CHATEL

**PETITJEAN Erwan**  
producteur de légumes bio,  
plants bio et miel  
petitjean-erwan@gmail.com  
Coordonnées  
202 impasse des Camuses  
71 340 CHENAY-LE-CHATEL

**GAEC Bellevue :**  
Fromages de chèvre  
Contacts 06 43 04 99 86  
a\_verchere@orange.fr  
Coordonnées  
Verchère Anne et Julien  
Bellevue  
71 110 CERON



**La Chèvre Céronnaise :**  
fromages de chèvre et  
fromages de vache  
Contact 03 85 25 18 67  
06 74 57 11 87  
la-chevre-ceronnaise  
@wanadoo.fr  
www.lachevreceeronnaise.fr  
Coordonnées  
BONNEFOY Valérie  
et Jean-Philippe  
Les Jumatis - 71 110 CERON

**GAEC DU COURTIL : fromages  
de chèvre et fromages de vache**  
Contacts 07 71 82 07 42  
03 82 84 06 22  
Danielbernadette.besancon@  
gmail.com  
Coordonnées  
Bernadette et Daniel Besançon  
Le Courtil - 71 340 MELAY

**Chèvrerie des Vifs :**  
fromages de chèvres  
Contacts 06 77 65 37 20  
chevriedesvifs@orange.fr  
Coordonnées  
Chèvrerie des Vifs  
Les Vifs d'Anzy  
71110 MONTCEAUX-L'ETOILE

**La ferme de la Tour : volailles,  
lapins, veau ou agneau**  
Contacts 03 85 25 38 66  
06 45 74 32 69  
michel.maillet5@wanadoo.fr  
Coordonnées  
La Ferme de la Tour  
La Tour  
71110 MONTCEAUX-L'ETOILE



## Enquête mobilité

Afin de mieux connaître votre expérience et répondre à vos besoins, la Communauté de Communes vous propose de compléter ce questionnaire anonyme. Les données recueillies donneront lieu à une synthèse permettant de connaître vos habitudes de déplacement, vos contraintes, les freins à la pratique des différents modes de transport ainsi que vos attentes en matière de déplacement. Ces données permettront d'aider à la conception et la mise en œuvre du plan de mobilité.

### VOUS ET VOTRE FOYER

Votre âge :  11 à 17  18 à 24  25 à 39  40 à 59  60 à 74  75 ou plus

Votre lieu de résidence : .....

Votre sexe :  Masculin  Féminin

Votre statut :  Avec un emploi  Au chômage  Retraité ou au foyer  Elève ou étudiant

Avez-vous le permis de conduire :  Oui  Non

Avez-vous un véhicule à votre disposition :  Oui  Non  Parfois

Trouvez-vous globalement que vous avez des soucis de mobilité

pour vous rendre dans les lieux de votre choix :  Oui  Non

Trouvez-vous globalement que vous avez des soucis

de mobilité pour être rejoint par vos proches :  Oui  Non

Dans votre foyer, avez-vous ?  Une automobile  Plusieurs automobiles  Un vélo

Plusieurs vélos  Un véhicule motorisé à 2 roues  Plusieurs véhicules motorisés à 2 roues

Si je ne peux pas conduire, je suis véhiculé :  Par mes parents ou un proche  Par un tiers

J'utilise un véhicule sans permis  J'utilise un deux roues  J'utilise les transports en commun

## VOS DEPLACEMENTS

**Pour les actifs avec emploi et les étudiants (ou élèves), votre lieu de travail se situe :**

- Sur le territoire de la Communauté de communes de Marcigny  Dans la Loire  
 Dans l'Allier  Dans le Secteur de Paray Le Monial  Dans le secteur de Charolles

Sur un autre secteur Précisez : .....

**Pour les actifs avec emploi et les élèves ou étudiants, avez-vous la nécessité d'utiliser un moyen de transport pour vous rendre sur votre lieu de travail :**  Oui  Non

Si oui :  Voiture (seul)  covoiturage  Vélo  Moto  Bus

**La distance entre votre domicile et lieu de travail (trajet aller) :**

- 0 à 10 km  10 à 20 km  20 à 30 km  Plus

**Lieu de votre stationnement :**  Parking de l'entreprise  Parking public  Voirie publique

**A combien estimez-vous par mois le budget transport pour vos déplacements domicile-travail ?**

- Moins de 100 €  De 100 à 200 €  De 200 à 300 €  
 De 300 à 400 €  De 400 à 500 €  Plus de 500 €

**Avez-vous besoin d'utiliser un moyen de transport pour :**

- Des déplacements administratifs  Des raisons de santé  Des achats habituels  
 Des visites (amis, familles)  Des déplacements de loisirs (culture, sport, balades)

**Avez-vous besoin d'utiliser (pour les motifs précédents)**

**un moyen de transport plusieurs fois par semaine ?**  Oui  Non

**A combien estimez vous le nombre de kilomètres (aller) effectués par mois pour ces déplacements :**

- Moins de 20 km  Entre 20 et 40 km  de 40 à 60 km  
 de 60 à 80 km  de 80 à 100 km  Plus de 100 km

**Dans ce cas quel mode de déplacement utilisez-vous ?**

**(Il est possible de cocher plusieurs cases) :**

- Voiture (personnelle ou recours à un proche)  Covoiturage  Taxi  
 Association  Bus  Vélo  Moto/scooter

**Quelles sont vos idées et suggestions pour améliorer la mobilité sur le territoire :**

.....  
.....  
.....  
.....

Merci de remettre cette enquête à la Communauté de Communes.

Vous pouvez aussi vous rendre sur le site internet de la Communauté de Communes pour la compléter.

# PRODUITS BIOLOGIQUES - PRODUITS LOCAUX

ÉPICERIE  
LÉGUMES  
FROMAGES  
VIN



COSMÉTIQUES  
COMPLÉMENTS  
ALIMENTAIRES  
VRAC

*vita Nature*  
bio et local

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h15 et de 14h30 à 19h00  
samedi de 8h30 à 12h15

2. place du Champ de Foire - 71110 MARCIGNY

03 85 25 47 89

[vitanature.nadege@gmail.com](mailto:vitanature.nadege@gmail.com)

## Auberge Canine et Feline des Perreaux

Pension pour chiens et chats  
Éducation canine



Les Perreaux  
71340 MELAY  
Tél. 03 85 84 05 53



Email : [sinforce@gmail.com](mailto:sinforce@gmail.com)

[www.elevage-de-sinforce.com](http://www.elevage-de-sinforce.com)



**PROD'INOV**  
CHAUDRONNERIE  
MECANO SOUDURE

ZI Pré Saint Nizier  
71 110 Marcigny

Fixe : 03 85 25 99 10  
Port : 06 43 65 13 36

Site : [www.prodinov.fr](http://www.prodinov.fr)

Mail : [aperroton@prodinov.fr](mailto:aperroton@prodinov.fr)



# Marcigny

*Vous remercie  
pour votre éco-citoyenneté.*





Nathalie et Arnaud Corneloup

Opticien **REV**

**Horaires**

Lundi : 9h-19h

Mercredi au samedi : 9h-12h / 14h-19h

17, place du Cours - 71110 MARCIGNY  
Tél. 03 85 28 18 23



**Allianz**  Joëlle MICHEL  
Agent général d'Assurances

Particuliers & Professionnels

- Auto • Habitation • Santé - • Prévoyance
  - Assurances emprunteurs • Épargne retraite
- Spécialiste agricole**

33, rue du Général de Gaulle - 71110 MARCIGNY  
Tél. 03 85 25 17 24  
[michel.marcigny@allianz.fr](mailto:michel.marcigny@allianz.fr)

N° ORIAS : 00002074 et N°CS : 01030245



**EDUCATION / PENSION  
CANINE**



**Une solution adaptée à chaque problématique,  
socialisation, rappel, destruction...**

**Pension canine familiale**

**Nous accueillons toutes l'année vos compagnons à  
quatre pattes dans notre pension familiale tout confort  
dans un grand parc de 700 m<sup>2</sup>.**

**Carine et Greg Cuthbert**

**Diplômés du Brevet Professionnel d'éducateur canin**



Lieu dit Argues - 71 110 BAUGY  
06 77 58 09 09 - [www.dogynamic.fr](http://www.dogynamic.fr)

